



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG
COMMUNE DE MOTHERN 67470

17, Rue de la Mairie
Téléphone : 03 88 54 60 22

mairie@mothern.fr - www.commune-mothern.eu

Mothern, le 9 novembre 2022

AFFICHAGE

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Mardi 15 novembre 2022 à 19h15
à la salle polyvalente – 51 route du Rhin– 67470 Mothern
(Grande salle de musique)

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022
3. Finances : Décision modificative n° 3 - Budget principal
4. Communauté de Communes de la Plaine du Rhin :
 - a) Institution du reversement obligatoire de la part communale taxe d'aménagement
 - b) Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'exercice 2022
 - c) Demande de fonds de concours pour l'installation d'un défibrillateur à l'école maternelle
5. Tennis Club de Mothern : Demande de subvention pour des travaux de mise en place de l'éclairage d'un terrain
6. Chasse communale : Agrément d'un nouvel associé pour le lot de chasse n°1
7. Plan communal de sobriété énergétique
8. Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Bande Rhénane : Rapport d'activités 2021
9. Motion de soutien à l'Association des Maires de France et à l'ensemble des associations d'élus concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les finances locales
10. Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations

Diverses communications

La réunion du Conseil Municipal ne se tiendra pas à la Mairie mais à la salle polyvalente en raison du projet de reconstruction d'une nouvelle mairie.

Le Maire, Isabelle SCHMALTZ



Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 09 novembre 2022